

<b>SERVICE COMMERCES</b>	
LES DROITS ANNUELS DROIT DE VOIRIE : tarif annuel indivisible cas d'exception de "prorata temporis" : - Autorisation délivrée à partir du 1er septembre de l'année en cours - Dans le cas de cession d'activité sans période d'interruption : facturation au cédant et au repreneur à la date de la cession	
<b><u>TARIF LIES AUX COMMERCES SEDENTAIRES</u></b>	
<b><i>TERRASSE OUVERTE, le m2 par an</i></b>	
* zone +	<b>71,00 €</b>
* zone 1	<b>65,30 €</b>
* zone 2	<b>32,70 €</b>
* zone 3	<b>15,30 €</b>
<b><i>TERRASSE FERMEE, le m2 par an</i></b>	
* zone +	<b>180,00 €</b>
* zone 1	<b>168,90 €</b>
* zone 2	<b>135,10 €</b>
* zone 3	<b>107,00 €</b>
<b><u>OBJETS SOUMIS A DROITS SUPPLEMENTAIRES</u></b>	
<b><u>Emplacement pour véhicules de livraison 2 ou 3 roues tarif de base (5mx2m)</u></b>	
Tarif de base par an - Place de stationnement (5mx2m) soit 10m <sup>2</sup>	<b>557,50 €</b>
Emplacement supplémentaire (5mX2m) soit 10m <sup>2</sup>	<b>1 111,80 €</b>
Structure légère, le m2/an	<b>38,70 €</b>
Structure légère Zone+, le m2/an	<b>45,60 €</b>
Paravents , joues, supérieur ou égal à 2 mètres ml/par an	<b>13,60 €</b>
Paravents, joues , inférieur à 2mètres, le ml/an	<b>6,90 €</b>
Marquises, auvents en dur le m2 par fraction de mètre	<b>10,90 €</b>
store, banne le m linéaire/an	<b>6,50 €</b>
<b><u>Platelage, plancher le m2/an</u></b>	
* zone + et zone 1	<b>7,10 €</b>

* zone 2	6,60 €
* zone 3	6,40 €
Parasols à double pieds/double pente et parasols supérieur à 4m <sup>2</sup> , le m <sup>2</sup> /an	6,50 €
Equipements de commerce (rôtissoires, bacs à glaces, tourniquets, appareils à gaufres ou crêpes, dépôts....)à l'unité/an	51,50 €
Lampes d'illumination le m linéaire/an	7,40 €
Spot d'éclairage et tout objet en saillie de petite taille(ex : caméra) l'unité/an.	7,40 €
Appareil distributeurs automatiques fixés au mur, par m <sup>2</sup> /an	34,40 €
Appareil point de distribution alimentaire par m <sup>2</sup> /an	50,00 €
Chevalets installés sur le domaine public(en dehors de la terrasse) l'unité par an Dimension maximum H 1,20 x 0,70	106,10 €
Bacs à fleurs par ml	10,80 €
<b><u>ÉTALAGES :établis sur la voie publique y compris ceux fixés aux murs de la façade le m<sup>2</sup>/an</u></b>	
* zone +	53,00 €
* zone 1	46,10 €
* zone 2	23,70 €
* zone 3	16,70 €
<b>EXTENSION TERRASSE OUVERTE FORFAIT INDIVISIBLE( du 1er mai au 15 octobre) PAR M<sup>2</sup></b>	<b>forfait pour la période</b>
* zone +	33,00 €
* zone 1	30,80 €
* zone 2	15,40 €
* zone 3	7,15 €

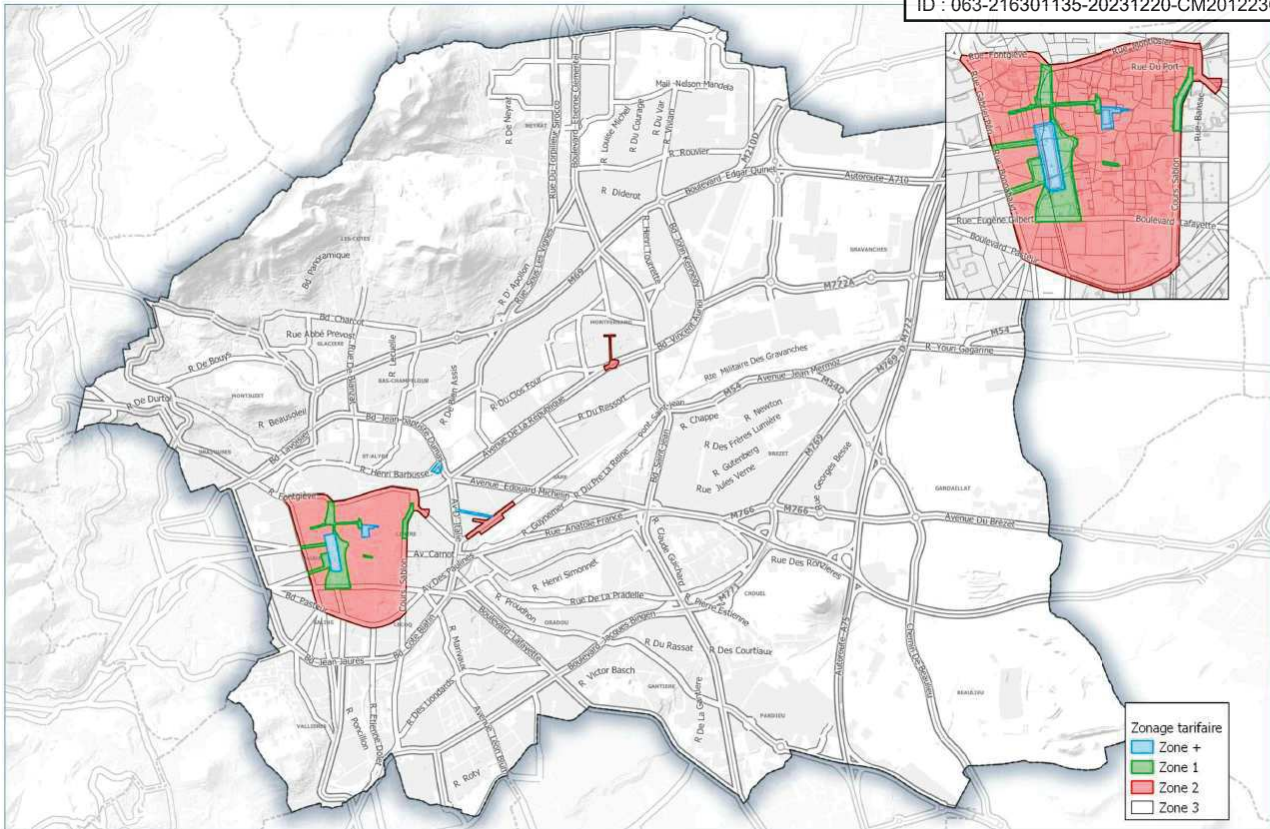
Envoyé en préfecture le 26/12/2023

Reçu en préfecture le 26/12/2023

Publié le



ID : 063-216301135-20231220-CM201223ODJ402-DE



### Zonage tarifaire droit de voirie

6 - 11 - 2023

Plan issu des données de la Ville de Clermont Ferrand  
Reproduction interdite des données cadastrales